



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 3 mars 2015

Compte rendu affiché le : 6 mars 2015

Date de la convocation : 23 février 2015

Nombre de délégués : 34

En exercice : 34

Présents : 24

Votants : 25

Nombre de délégués concernés : 34

En exercice : 34

Présents : 24

Votants : 25

Monsieur Rousset Louis a donné pouvoir à Dumas Christophe

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Charbonnier A, Demmelbauer P, Dubois G, Lebreton L,

CCFL : Bonnier D, Charbonnier G Mr Gonon P, Thizy B, Tholly P,

CCHL: Moralès P, Murigneux P, Villard P, Rizoud M

SEM : Mme Bussière L

SIE A : Vincent G,

Autres communes : Dumas C, Gonon P, Blanchon P F, Barcet S, Reynard R, Soleymieux B, Viricel A ,
Mme Bussière L

Excusés : Laffont J, Biguet Stéphanie, Dardouiller S, Mme Janvier Cassandre, Rousset E, Duboeuf P,
Gassiloud T, Deshayes S,

Secrétaire de séance : Vincent G

N°544 bis : Objet – Participation des EPCI et communes adhérentes suite au vote du budget 2015

Monsieur le Président explique que conformément au DOB qui a été présenté lors du comité syndical du 16 décembre 2014 et au budget qui vient d'être voté, il sera fait appel à toutes les collectivités adhérentes au SIMA de la participation pour l'année 2015 sur les dépenses de fonctionnement général sur la base du tableau ci joint.

CCPSG	52,70%	soit	43 857 €
CCFL	21.40 %	soit	17 809 €
CCHL	22.69 %	soit	18 882 €
+SEM	1.50 %	soit	1 249 €
St A la Côte	0,20%	soit	166 €
Ste-Catherine	1,51%	soit	1 257 €

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 3 mars 2015

Le Président

Jean Yves Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20150303-544bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2015

SIMA COISE
Passage du Cloître
42370 Saint Galmier
Tel. : 04 77 52 54 57